

Province de Québec
Municipalité de Barraute
Comté d'Abitibi

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la susdite Municipalité, tenue à l'Hôtel de Ville de Barraute, en date du 10 septembre 2018, à 19 h 30. Sont présents les conseillers municipaux: Messieurs Dave Bourque, Marc Hardy, Alexandre Lupien, Claude Morin et Mesdames Sylvie Goyette et Manon Plante. Formant quorum en la présence et sous la présidence de M. Yvan Roy, maire. Le directeur général, M. Alain Therrien et Mme Sylvie Trudel, secrétaire à la direction générale, sont aussi présents.

Les membres du conseil présents formant quorum, le maire déclare la séance ouverte.

2018-0910-181

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Sylvie Goyette, secondé par M. Marc Hardy et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit et est par la présente adopté:

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption des procès-verbaux
- 4) Adoption des comptes Municipalité de Barraute
- 5) Correspondances
- 6) Première période de questions
- 7) Travaux municipaux
 - 7.1 Calendrier des travaux
 - 7.2 Suivi
 - 7.2.1 Subvention MTQ et François Gendron
 - 7.2.2 Agrandissement gravière – Mont-Vidéo
 - 7.2.3 TECQ 14-18 – Été 2018
 - 7.2.4 Puits Rang 6-7 - MTQ
 - 7.3 Autre information
- 8) Validation des écritures de journal
- 9) Suivi des dossiers des conseillers
- 10) Demande aide financière
 - Club de l'Âge d'Or
 - UPA
- 11) Mandat et membres du comité pour projet « Vocation de l'ancien terrain de tennis »
- 12) Étude du niveau d'eau du lac Fiedmont
- 13) MTQ – Vérité des frais encourus des routes locales niveau 1 et niveau 2
- 14) Offre de service – Daniel Tétreault, CPA
- 15) Projet – Règlement d'emprunt décrétant un emprunt de 255 530 \$ pour consolidation de déficit
- 16) Inspection incendie MRC Abitibi
- 17) Vente de terrain – M. Pierre-Luc Lefebvre
- 18) Offre de publicité – Radio Énergie
- 19) Offre de service – Lumen
- 20) Avis de motion – Règlement Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
- 21) Fleurons du Québec – Inscription
- 22) Lettre remerciements François Gendron
- 23) Informations diverses :
 - a) Ajournement assemblée – Décembre 2018
- 24) Deuxième période de questions
- 25) Levée de l'assemblée

2018-0910-182

ADOPTION PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE AOUT 2018

Il est proposé par M. Dave Bourque, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 13 août 2018 du Conseil soit et est par la présente adopté.

2018-0910-183

ADOPTION PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE AOUT 2018

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par Mme Manon Plante et unanimement

résolu que le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 29 août 2018 du Conseil soit et est par la présente adopté.

2018-0910-184

ADOPTION DES COMPTES MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par M. Alexandre Lupien et unanimement résolu que les comptes suivants, soient et sont par la présente adoptés et le paiement autorisé :

Comptes payés au 31 août 2018

1	Salaire net des employés-----	76 880.64	\$
2	Académie de secourisme - Matériel pour défibrillateur -----	465.59	\$
3	Brasserie Labatt - Aréna -----	1 612.16	\$
4	Chayer, Guy - Achat bâtons baseball -----	282.82	\$
5	Dépanneur Ben - Achats camp de jour-----	61.50	\$
6	Hydro-Québec - Terrain de balle-----	45.67	\$
7	Jobin, Mario - Matériel de sécurité -----	51.73	\$
8	Municipalité de Trécesson - Repas table dg -----	14.00	\$
9	Canadien National - Entretien passage à niveau -----	496.00	\$
10	Distribution Sogitex - Entretien bloc sanitaire, garage, bâtiment-----	327.90	\$
11	Jacquelin Gamelin energ. - Location d'hommes-----	455.29	\$
12	Hydro-Québec - Service électricité-----	1 968.04	\$
13	Imprimerie Harricana - Matériel de papeterie-----	872.66	\$
14	Les pièces JGR - Entretien camion-----	31.04	\$
15	Réusitech - Entretien stiga-----	160.91	\$
16	Secur-Alert - Raccordement-----	183.96	\$
17	Intermarché - Entretien caserne, certificat cadeau, 100e, divers-----	592.28	\$
18	Therrien, Raymond - Entretien ménager -----	1 087.08	\$
19	Autobus Maheux - Frais de messagerie-----	47.84	\$
20	Buro Plus Gyva - Matériel de papeterie, service technique-----	649.58	\$
21	Dicom Express - Frais de messagerie-----	15.04	\$
22	Distribution Sogitex - Aréna-----	426.54	\$
23	H2lab - Analyse d'eau potable-----	353.71	\$
24	Hydro-Québec - Électricité aréna-----	2 228.12	\$
25	Télédistribution Amos - Service internet et téléphonie-----	499.72	\$
26	Télébec - Service et publicité annuaire -----	59.68	\$
27	Velocyclopro - Atelier fabrication-----	206.96	\$
28	Les éditions juridiques FD - Renouvellement -----	107.10	\$
29	Hydraulique Val-d'Or - Entretien niveleuse-----	343.92	\$
30	Centre du camion MABO - Entretien camion-----	1 639.50	\$
31	Portes Levasseur - Inspection-----	814.30	\$
32	Desjardins Sécurité financière - Relevé des primes-----	3 007.55	\$
33	Hardy, Coralie - Frais de déplacement-----	191.70	\$
34	Poirier, Janie - Frais de déplacement-----	51.30	\$
35	Lambert, Émilie - Frais de déplacement-----	63.90	\$
36	Bell mobilité - Frais de cellulaires-----	724.79	\$
37	Agence du revenu du Canada - Remise du mois-----	8 654.61	\$
38	Revenu Québec - Remise du mois-----	20 456.89	\$
39	Collin, Nancy - Nappe et assiettes-----	42.20	\$
40	Hydro-Québec - Service électricité-----	6 524.88	\$
41	La Rose des Plantes - Jardinières, fleurs-----	5 315.20	\$
42	MRC Vallée-de-l'Or - Recyclage -----	534.36	\$
43	Pétroles JC Trudel - Carburant diesel-----	5 043.80	\$
44	Ministre des Finances - Honoraires professionnels -----	2 781.68	\$
45	AMQ Zone - Inscription colloque-----	295.00	\$
46	Molson Coors Canada - Aréna-----	322.43	\$
47	Municipalité de Barraute - Frais de postes, petite caisse-----	1 553.82	\$
48	Intermarché - Achats camp de jour-----	111.72	\$
49	Norascon - Travaux de pavage-----	596 977.13	\$
50	Jacquelin Gamelin energ. - Location d'hommes-----	632.36	\$
51	Laurentide Re/sources - Matières non visées-----	63.74	\$
52	Mécanique Gélinas - Essence-----	582.85	\$
53	UAP - Entretien camion, achat garage-----	848.44	\$
54	Bigué & Bigué, avocats - Honoraires professionnels-----	4 364.91	\$
55	MRC Abitibi - Quotes-parts 2018-----	76 518.00	\$
56	Gestion loca-bail - Support et maintenance-----	202.38	\$

57	Hydro-Québec - Frais d'électricité-----	342.39	\$
58	Larouche Bureautique - Entente de service -----	689.43	\$
59	Millaire & Godbout - Achat garage, entretien camion-----	190.70	\$
60	Vitrerie commerciale - Réparation salle de quilles -----	220.75	\$
61	Ville d'Amos - Utilisation lieu d'enfouissement -----	8 497.85	\$
62	MRC Vallée-de-l'Or - Recyclage -----	647.47	\$
63	Municipalité de La Corne - Frais pour tour -----	245.16	\$
64	Plomberie Germain Roy - Valve bloc sanitaire -----	275.83	\$
65	RD Réfrigération - Vérification air climatisé-----	467.33	\$
66	Jasmin Timons - Sonorisation -----	150.00	\$
67	Educ Expert - Frais de formation pompier -----	492.04	\$
68	Foresterie JPB - Terre noire parc -----	2 874.37	\$
69	Location Lauzon - Balai à gaz -----	393.05	\$
70	Lumen - Parc de la Foire, achat garage -----	584.05	\$
71	Propane Nord-Ouest - Bâtiment multiservice -----	276.78	\$
72	SPI Sécurité - Matériel de sécurité-----	508.74	\$
73	Alarme Val-d'Or - Raccordement à la centrale-----	206.96	\$
74	Centre de rénovation Barraute - Achat garage, entretien camion-----	2 085.70	\$
75	Québec inc. - Location tracteur-----	574.87	\$
76	H2lab - Analyse d'eau potable-----	110.04	\$
77	Location Amos - Entretien coupe-herbe-----	68.19	\$
78	Atelier KGM - Inspection camion -----	80.48	\$
79	UAP - Entretien camion, rétrocaveuse, camion pompier achat garage ---	551.90	\$
80	ATRAT - Adhésion annuelle -----	609.36	\$
81	Toromont - Poste de distribution-----	994.53	\$
82	Entreprise canadienne auto - Achat outils garage-----	546.13	\$
83	Lefebvre, Mario - Achat casier vestiaire -----	1 898.31	\$
84	Machinerie 3M - Débroussaillage -----	10 663.94	\$
85	Construction SRB - Sciage de bordure -----	4 698.08	\$
86	Nicole Désilets - Repas inauguration bâtiment-----	1 020.00	\$
87	Intermarché Barraute - Inauguration -----	284.15	\$
88	Therrien, Raymond - Entretien ménager -----	644.11	\$
89	Les Entreprises Hardy - Essence, pièces -----	1 067.19	\$
90	Praxair distribution - Acetylene -----	200.64	\$
91	Intermarché - 100e, camp de jour-----	104.83	\$
92	ADN Mécanique - Entretien camion -----	433.01	\$
93	Dépanneur Béjamy - Essence camion-----	119.00	\$
94	Excavation Mathieu Frigon - Fardier -----	543.27	\$
95	Bigué & Bigué, avocats - Honoraires professionnels -----	201.20	\$
96	Domaine des trois vents - Camp de jour-----	272.00	\$
97	Abiquip - Balai holder -----	932.22	\$
98	Livraison Parco - Frais de livraison -----	37.60	\$
99	Zip lignes - Signalisation -----	966.95	\$
100	Poirier, Janie - Achats camp de jour-----	54.02	\$
101	Brassard, Annick - Remboursement camp de jour -----	45.00	\$
102	Lachance, Martin - Remboursement camp de jour -----	123.00	\$
103	Lafleur, Sylvie - Remboursement camp de jour -----	65.00	\$
104	Pelchat, Christine - Remboursement camp de jour-----	58.00	\$
105	Geoposition arpenteur-géomètre - Levée topographique-----	2 299.50	\$
106	L. Fournier & Fils - Bloc déco bordure-----	5 288.85	\$
107	Transport RDR - Transport bloc -----	402.41	\$
108	Transport Barraute - Tourbe, jeux d'eau -----	1 642.14	\$
109	Buro Plus Gyva - Fourniture de bureau-----	19.98	\$
110	Chayer, Guy - Frais de déplacement, achats aréna -----	494.82	\$
111	Frito Lay - Aréna-----	137.73	\$
112	SNC Lavalin Stavibel - Honoraires professionnels -----	14 551.03	\$
113	Intermarché Barraute - Achats aréna-----	212.75	\$
114	Ville de Senneterre - Aréna -----	157.26	\$
115	Machinerie 3M - Pièces-----	173.24	\$
116	Ferme Solabi - Travaux d'égout-----	2 231.17	\$
117	Purolator Courrier - Retour marchandises -----	187.76	\$
118	Intermarché - Aréna -----	370.01	\$
119	Therrien, Alain - Frais de déplacement -----	90.00	\$
120	Transport Stefnor - Switch compacteur, inventaire de sable -----	518.02	\$
121	Financière Banque Nationale - Remboursement d'intérêts -----	1 304.44	\$
122	Trim line Abitibi - Enseigne -----	5 000.84	\$
123	Buro Plus Gyva - Fourniture de bureau-----	371.12	\$
124	Foresterie JPB - Terre noire-----	459.90	\$

125	Larouche Bureautique - Copies facturables-----	1 365.06 \$
126	Lemay, Yvon - Lunette sécurité-----	373.00 \$
127	Centre du camion MABO - Entretien camion-----	160.02 \$
128	Bell mobilité - Frais de cellulaires-----	748.25 \$
129	MRC Vallée-de-l'Or - Recyclage -----	531.69 \$
130	Ville d'Amos - Utilisation lieu d'enfouissement -----	7 992.18 \$
131	Dumas, Claude - Location d'outils-----	240.00 \$
132	Gestion loca-bail - Support et maintenance-----	202.38 \$
133	Paquette, Gérard - Lunette de sécurité -----	374.00 \$
134	Transport R. Desrosiers - Transport camp de jour-----	495.54 \$
135	ADN Mécanique - Entretien camion-----	37.95 \$
136	Autobus Maheux - Frais de messagerie-----	47.84 \$
137	Toromont - Entretien rétrocaveuse, génératrice-----	1 081.38 \$
138	Cégep de la Pocatière - Frais d'inscription -----	127.00 \$
139	Millaire & Godbout - Achat garage, entretien camion-----	165.45 \$
140	Usinage Lacroix - Jeux d'eau -----	1 488.39 \$
141	Hugo Denoncourt - Purell -----	45.49 \$
142	Pompiers volontaires d'Amos - Remplissage de bomonne -----	46.00 \$
143	UAP - Entretien camion, rétrocaveuse, achat garage -----	1 306.02 \$

Total -----928 703.15 \$

Correspondance

MTMDET – Aide financière

Le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a accordé à la Municipalité de Barraute, une aide financière de 30 000 \$ échelonnée sur trois années budgétaires pour les travaux d'amélioration de la rue Principale Sud dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration.

MRC Abitibi – Travaux d'aménagements forestiers

Le Service Forêt de la MRC Abitibi a transmis le calendrier des travaux d'aménagement forestier 2018-2019 en date du 16 août 2018.

Groupe conseil Novo SST – Classement dans les Mutuelles à performance Noo

Le classement de la municipalité pour l'année 2019 a été déterminé selon les années 2013 à 2017. Le classement de la municipalité pour l'année 2019 est Novo Excellence.

Société de sauvetage – Piscines résidentielles

Depuis 2013, la Société de sauvetage réalise sa campagne Baignade parfaite pour l'aménagement et l'encadrement sécuritaires d'une piscine résidentielle. Un feuillet d'information concernant le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles et l'obligation de s'y conformer pour toute piscine installée depuis le 31 octobre 2010. La Société de sauvetage demande à ce tous les propriétaires faisant la demande d'un permis d'installation de piscine résidentielle reçoivent le feuillet d'information. Tous les renseignements sont également disponibles à www.baignadeparfaite.com.

Mines Abcourt – Avis de travaux

Avis relatif à des travaux d'exploration sur les terrains appartenant à Mines Abcourt dans le Rang 7, 750 mètres de forage sont prévus à la fin septembre.

MRC Abitibi – Représentants dossiers particuliers et comités

Le Comité administratif de la MRC Abitibi a réparti entre eux les responsabilités des dossiers prioritaires et comités qui y sont rattachés.

MTMDET - Aides à la mobilité motorisées (AMM)

Le projet pilote qui introduit des règles de circulation pour les utilisateurs d'aides à la mobilité motorisées (AMM) et qui devait prendre fin le 1^{er} juin 2018 est prolongé jusqu'au 1^{er} juin 2010. Les mêmes règles continuent de s'appliquer sur le réseau routier pendant cette période.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée durant la période réservée à cet effet.

TRAVAUX MUNICIPAUX ET ADMINISTRATIFS

CALENDRIER DES TRAVAUX

Aucun nouveau calendrier n'est remis, les travaux déjà planifiés se poursuivent.

SUIVI

SUBVENTION MTQ ET FRANÇOIS GENDRON

Deux aides financières ont été confirmées, soit 30 000 \$ de l'aide pour la circonscription électorale de M. François Gendron et 30 000 \$ de l'enveloppe pour des projets d'envergure ou supramunicipaux pour un total de 60 000 \$ pour des travaux d'amélioration de la rue Principale Sud dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale.

AGRANDISSEMENT GRAVIERE – MONT-VIDEO

La résolution confirmant l'accord de la Corporation du Mont-Vidéo au projet d'agrandissement de la gravière a été reçue. Le service Forêt de la MRC Abitibi a le mandat de la réalisation du projet.

TECQ 14-18 – ÉTE 2018

Les travaux de réfection d'égout sanitaire sur la 9^e Avenue, tronçon 1^{re} Rue Ouest et 3^e Rue Ouest planifiés à la programmation TECQ 14-18 débuteront dans trois semaines. L'appel d'offre pour la surveillance de chantier se termine le 11 septembre 2018.

PUITS RANG 6-7 - MTQ

Les travaux au puits du Rang 6-7 débuteront dans deux semaines. Le Ministère des Transports est responsable des travaux. Les travaux seront réalisés par l'entrepreneur général CML Construction et le bâtiment par l'entreprise Construction Beaulieu SM.

AUTRE INFORMATION

Aucune information supplémentaire n'est ajoutée.

VALIDATION ÉCRITURES DE JOURNAL GÉNÉRAL

Aucune écriture n'est présentée.

SUIVI DES DOSSIERS DES CONSEILLERS

M. Dave Bourque

Mont-Vidéo : Des vérifications sont réalisées pour s'assurer de la protection de l'Escher présent dans le secteur du Mont-Vidéo.

2018-0910-185

DEMANDE AIDE FINANCIÈRE – CLUB DE L'ÂGE D'OR

Attendu que les membres du conseil prennent connaissance d'une demande d'aide financière du Club de l'Âge d'Or de Barraute;

Attendu que l'aide financière demandée consiste à permettre à l'organisme d'offrir un repas mensuel à ses membres;

Attendu que le Club de l'Âge d'Or offre des activités sociales et culturelles aux personnes du troisième âge de notre municipalité;

Il est proposé par M. Claude Morin, secondé par Mme Sylvie Goyette et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute accepte l'aide financière demandée par le Club de l'Âge d'Or et remette à l'organisme quatre certificats cadeaux de 50,00 \$, échangeables chez des marchands de la municipalité, pour un montant total de 200 \$.

2018-0910-186

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – COMITÉ DE L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES (UPA)

Il est unanimement résolu que la Municipalité de Barraute s'abstienne de souscrire à la demande de participation déposée par le Comité de l'Union des Producteurs agricoles.

2018-0910-187

MANDAT ET MEMBRES DU COMITÉ POUR PROJET « VOCATION DE L'ANCIEN TERRAIN DE TENNIS »

Attendu qu'un comité sera formé pour recevoir les projets de « vocation de l'ancien terrain de tennis »;

Il est proposé par M. Alexandre Lupien, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu que les membres du conseil siégeant sur ledit comité seront :

- Mme Manon Plante
- M. Dave Bourque
- M. Marc Hardy
- M. Yvan Roy

Le but de ce comité sera de recevoir les projets et valider que tous les éléments requis y sont présentés.

2018-0910-188

ÉTUDE DU NIVEAU D'EAU DU LAC FIEDMONT

Attendu qu'une problématique est présente concernant la ligne naturelle des hautes eaux pour les terrains longeant le lac Fiedmont;

Attendu qu'une analyse avec des critères spécifiques en hydrologie et hydraulique doit être effectuée pour faire l'étude de la ligne naturelle des hautes eaux;

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par M. Alexandre Lupien et unanimement résolu qu'une demande d'estimation des coûts soit effectuée auprès des firmes spécialisées et recommandées par le Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques, pour procéder à une étude de la côte des hautes eaux pour le secteur du lac Fiedmont.

2018-0910-189

MTQ – VÉRACITÉ DES FRAIS ENCOURUS DES ROUTES LOCALES NIVEAU 1 ET NIVEAU 2

Attendu que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDÉT) a versé une aide financière de 110 500 \$ pour l'entretien du réseau routier local à la Municipalité de Barraute pour l'année civile 2017;

Attendu que l'aide financière distribuée à la municipalité vise les entretiens courants et préventifs des routes locales de niveaux 1 et 2;

Il est proposé par M. Claude Morin, secondé par Mme Sylvie Goyette et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute atteste la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur les routes locales de niveaux 1 et 2 appartenant à la Municipalité de Barraute conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2018-0910-190

OFFRE DE SERVICE – DANIEL TÉTREAULT, CPA

Attendu que les membres du conseil de la Municipalité de Barraute prennent connaissance d'une offre de services transmise par Daniel Tétreault, CPA inc. pour l'audit des états financiers de la municipalité pour l'exercice devant se terminer le 31 décembre 2018;

Attendu que l'offre de service comprend l'audit fait au bureau municipal, les écritures de régularisations, la préparation du rapport financier, la préparation d'extraits du rapport pour chaque membre du conseil et la présentation des états financiers aux membres du conseil pour un montant de 8 850\$ plus taxes;

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute accepte l'offre de service et mandate Daniel Tétreault, CPA inc. pour l'audit des états financiers de la municipalité pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2018 pour un montant de 8 500 \$ plus taxes.

2018-0910-191

PROJET – RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 255 530 \$ POUR CONSOLIDATION DE DÉFICIT

Lecture faite, il est proposé par M. Alexandre Lupien, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute adopte le projet de règlement # 154 « Règlement d'emprunt décrétant un emprunt de 255 530 \$ pour consolidation de déficit ».

2018-0910-192

INSPECTION INCENDIE MRC ABITIBI

CONSIDÉRANT QUE le schéma de couverture de risques de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi est en vigueur le 17 septembre 2009 et que la MRC procède actuellement à sa révision.

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur la sécurité incendie* (L.R.Q, chap. S-3.4) prévoit que :

ART. 13: « Les municipalités locales doivent fournir à l'autorité régionale les informations nécessaires à l'élaboration du schéma. Elles doivent aussi lui faire part des moyens qu'elles peuvent prendre pour optimiser leurs ressources en matière de sécurité incendie».

ART. 34: «Toute municipalité locale sur le territoire de laquelle est survenu un incendie doit communiquer au ministre , au plus tard le 31 mars de l'année qui suit l'incendie, la date , l'heure et le lieu de survenance de l'incendie, la nature des préjudices, l'évaluation des dommages causés et, s'ils sont connus, le points d'origine, les causes probables et les circonstances immédiates de l'incendie que sont, entre autres, les caractéristiques de l'immeuble ou des biens endommagés et le déroulement des événements».

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Sécurité publique compile les informations transmises par les autorités locales dans une banque de données informatiques:

Il est proposé par M. Claude Morin et appuyé par Mme Manon Plante et résolu d'autoriser le technicien en prévention incendie de la MRC d'Abitibi d'accéder aux déclarations incendie du ministère de la Sécurité publique produites par le Service de sécurité incendie de la municipalité de Barraute.

2018-0910-193

VENTE DE TERRAIN – M. PIER-LUC LEFEBVRE

Attendu que M. Pier-Luc Lefebvre a signé une promesse d'achat pour faire l'acquisition du terrain situé au 650, 13^e Avenue, numéro de lot 5 379 131 de la Municipalité de Barraute et qu'un acompte de mille dollars (1 000 \$) a été versé;

En conséquence, il est proposé par M. Alexandre Lupien, secondé par M. Marc Hardy et unanimement résolu :

1. Que la Municipalité de Barraute, vende à M. Pier-Luc Lefebvre, le lot 5 379 131, pour le prix de 16 500 \$ plus taxes que l'acquéreur s'engage à payer au vendeur déduction faite de l'acompte déposé, lors de la signature de l'acte de vente;
2. Que cette vente soit faite libre de toute priorité ou hypothèque et avec les garanties légales;
3. Que les acquéreurs prennent possession dudit immeuble à compter de la date de la vente notariée;
4. Que les frais du contrat notarié soient à la charge de l'acquéreur, de même que toutes TPS et TVQ exigibles;
5. Que M. Yvan Roy, maire et M. Alain Therrien, directeur général, soient et sont par la présente autorisés à signer l'acte de vente pour et au nom de la Municipalité de Barraute, à recevoir le prix de vente et à en donner quittance, à y faire toutes les déclarations qu'ils jugeront utiles, à y stipuler toutes clauses additionnelles qu'ils jugeront nécessaires et d'une façon générale à faire tout le nécessaire.

OFFRE DE PUBLICITÉ – RADIO ÉNERGIE

2018-0910-194

Attendu que les membres du conseil municipal prennent connaissance d'un offre de service pour un plan de publicité Radio Énergie;

Attendu qu'un projet pour l'élaboration d'un plan de communication sera élaboré prochainement par la municipalité;

Il est proposé par M. Dave Bourque, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu de s'abstenir d'adhérer pour le moment au plan de publicité proposé par Radio Énergie, sera réévalué lors de la mise en place du plan de communication.

2018-0910-195

Attendu que les membres du conseil municipal prennent connaissance d'un offre de service pour le changement de l'éclairage de l'aréna, pour changer l'éclairage au sodium vers un éclairage au DEL;

Il est proposé par M. Alexandre Lupien, secondé par M. Dave Bourque et unanimement résolu d'accepter l'offre de service de l'entreprise Lumen pour un montant de 14 465 \$ plus taxes et de décréter les travaux pour procéder au changement de l'éclairage de l'aréna et que M. Alain Therrien, dir. général, prenne les dispositions nécessaires pour la réalisation de ces travaux.

2018-0910-196

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Avis de motion est donné par le conseiller, M. Marc Hardy, que lors d'une prochaine assemblée, il sera présenté un projet de règlement qui aura pour effet de mener à l'adoption d'un nouveau Code d'éthique et de déontologie pour les employés municipaux

2018-0910-197

FLEURONS DU QUÉBEC - INSCRIPTION

Attendu que l'adhésion aux Fleurons du Québec doit être renouvelée pour 2019-2021;

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par Mme Sylvie Goyette et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute renouvelle son adhésion auprès des Fleurons du Québec en trois versements annuels de 448 \$.

2018-0910-198

LETTRE DE REMERCIEMENTS – M. FRANÇOIS GENDRON

Attendu que le MTMDET a confirmé l'aide financière de 30 000 \$ provenant de l'aide pour la circonscription électorale de M. François Gendron dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale ;

Il résolu à l'unanimité que les membres du conseil municipal transmettent leurs remerciements et appréciation au député M. François Gendron, pour l'aide financière accordée à la Municipalité de Barraute dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, aide provenant de la circonscription électorale d'Abitibi.

2018-0910-199

LETTER DE FÉLICITATIONS – M. FRANÇOIS GENDRON

Attendu que M. François Gendron a annoncé sa retraite à la vie politique;

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil municipal, au nom de toute la population barrautoise transmette leurs félicitations pour tout le travail accompli, le dévouement et l'aide apportée aux citoyens de l'Abitibi au cours de toutes ses années de travail auprès de la population et souhaite une très belle retraite à M. François Gendron.

INFORMATIONS DIVERSES

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE 4 DÉCEMBRE 2018

M. Alain Therrien, directeur général, informe les membres du conseil de l'ajout d'une assemblée extraordinaire le 4 décembre 2018 pour approuver le refinancement de son règlement d'emprunt # 117 – Traitement de surface du lac Fiedmont.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTION

Un citoyen informe d'une problématique au réseau d'égout dans son secteur, des vérifications seront réalisées par l'équipe des travaux publics pour apporter une solution à la situation.

2018-0910-200

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par M. Alexandre Lupien et unanimement résolu de lever la présente assemblée à 20 h 43.

M. Yvan Roy
Maire

M. Alain Therrien
Dir. général – Sec. Trésorier